

Compte rendu du conseil municipal du Mardi 9 juin 2020

Le conseil municipal s'est réuni le mardi 9 juin 2020 à 20h30 en réunion publique.

L'ensemble des 15 élus était présents.

Les sujets traités étaient les suivants et ont tous été approuvés à l'unanimité :

- Organisation des instances :

- Le règlement intérieur du Conseil Municipal est adopté à l'unanimité.
- Création et approbation à l'unanimité du règlement intérieur du Comité des Sages.
- Création et approbation à l'unanimité du règlement intérieur du Conseil Municipal des enfants.

- Attribution du marché de « pose de panneaux photovoltaïques » :

Les élus du précédent mandat avaient décidé lors de la séance du conseil du 25 novembre 2019 d'installer des panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'atelier communal. Après consultation des entreprises, négociations et commission d'appel d'offre, l'ensemble du conseil municipal décide d'attribuer ce marché à l'entreprise MECOJIT. Concernant le renforcement de la charpente c'est l'entreprise Massol qui interviendra.

- Création d'un poste d'Adjoint Administratif et modification du tableau des emplois :

- Le Conseil Municipal valide la création d'un poste supplémentaire au secrétariat de la Mairie afin d'anticiper le départ d'un agent dont le contrat se termine en mai 2021.
- Le tableau des emplois est modifié suite à l'ouverture d'un poste d'adjoint administratif.

- Régularisation de la convention de régie intéressée du Camping :

La convention de type « régie intéressée » signée pendant le confinement est à présent approuvée officiellement par l'ensemble des élus.

- Budgets 2020 :

- Taux inchangés. Taxe foncière sur Bâti : 18.85 %, Taxe foncière sur Non Bâti : 104.23%. Pas d'augmentation des taux depuis 2012.
- Le montant des subventions allouées aux associations s'élève à 3 480 €.
- Le budget primitif 2020 de la commune de Flagnac s'équilibre en recettes et en dépenses à 1 013 655€34 pour la section de fonctionnement dont 412 677€97 transférés à la section d'investissement et à 945 041€27 pour la section d'investissement.
- Le budget primitif 2020 du Camping s'équilibre à 92 156€21 en recettes et à 86 026.00€ en dépenses pour la section d'exploitation dont 3 500€00 transférés à la section d'investissement et s'équilibre en recettes et en dépenses à 3 500€00 pour la section d'investissement.
- Le budget primitif 2020 du Photovoltaïque s'équilibre en recettes et en dépenses à 2 595€00 pour la section d'exploitation dont 2 113€00 transférés à la section d'investissement et à 142 678€86 pour la section d'investissement.
- Le budget primitif 2020 du Lotissement St Vincent s'équilibre en recettes et en dépenses à 22 303€14 pour la section de fonctionnement. Rien n'est prévu en section d'investissement.
- Le budget primitif 2020 du Lotissement La Garrigal s'équilibre en recettes et en dépenses à 37 761€00 pour la section de fonctionnement. Rien n'est prévu en section d'investissement.

- **Participation financière aux Francas :**

Attribution identique à l'année précédente d'une participation maxi de 3€ par enfant.

- **Informations et questions diverses :**

- Monsieur LANTUEJOUL Olivier, 1^{er} adjoint informe le conseil que la commune de Flagnac a mis en place une solution mobile « panneau Pocket qui est une application téléchargeable permettant à la commune d'informer et d'alerter ses citoyens en temps réel sur leurs smartphones. Le but étant d'avoir à portée de main, partout et tout le temps toutes les informations de la Mairie. Des flyers accompagnés d'une note de la commune seront distribués dans les boîtes aux lettres des habitants.
- Logements disponibles et terrains à la vente : un logement sur la place de Flagnac de type T2 est disponible et correspondrait idéalement à une personne âgée ou à mobilité réduite. Il reste 2 lots à la vente au lotissement St Vincent et 1 lot au Lotissement La Garrigal. Toute personne intéressée peut prendre contact auprès de M. le Maire.
- Prochaines réunions : le 12 juin, commission d'appel d'offre ; le 13 juin, visite des installations communales ; le 15 juin groupe de travail ; le 17 juin, commission urbanisme et le 22 juin, conseil municipal.
- Point festivités été 2020 : Hier un village : pas de spectacle cette année. En principe il n'y aura pas de fête cet été à Agnac. En revanche Flagn'art aura lieu du 23 juillet au 16 août. Un stand de « Hier un village » sera présent.
- Camping : Véronique PUECH fait un point sur le camping en rappelant qu'il rouvre ses portes pour la saison 2020 et ce jusqu'au 30 septembre.

Fin de la réunion : 23h30

Fait à Flagnac le 11/06/2020

Le maire

P Tieulié